

DIRECTION GÉNÉRALE

B.P. 1588 DOUALA
TEL : 2 33 43 67 67 FAX : 2 33 43 70 17
www.cncc.cm



HEAD OFFICE

P O BOX. 1588 DOUALA
TEL : 233 43 67 67 FAX : 2 33 43 70 17
info@cncc.cm

DECISION ADU3 /CNCC S.A/DG/2026

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CNCC S.A/CIPM/2026 DU 16/03/2026
POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU CONSEIL NATIONAL
DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC S.A).

LE DIRECTEUR GENERAL


- Vu la Loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant le Régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu la Loi n°2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2026 ;
- Vu le Décret N°2006/028 du 24 Janvier 2006 portant nomination du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun
- Vu le Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques
- Vu le Décret N°2025/314 du 16 Juillet 2025 portant transformation du Conseil National des Chargeurs du Cameroun en Société à Capital Public ;
- Vu le Décret N°2025/315 du 16 juillet 2025 portant approbation des statuts du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;
- Vu la Circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2026 ;
- Vu la Résolution N°006/CA/CNCC du 12 janvier 2026 portant approbation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil National des Chargeurs du Cameroun S.A (CNCC S.A) ;
- Vu le Rapport de synthèse de l'examen des offres des soumissionnaires ;
- Vu la Proposition d'attribution N°002/CNCC S.A/SEC/CIPM/2026 du 23/04/2026 du Président de la CIPM/CNCC S.A ;
- Vu les Nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/CNCC S.A/CIPM/2026 du 16 mars 2026 RELATIF A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN S.A (CNCC S.A) est attribué à la société ETS BONGUI & COMPAGNIE, pour un montant de **37 999 994 (TRENTE SEPT MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT QUATORZE) FRANCS CFA TOUTES TAXES COMPRISES** pour un délai d'exécution de trente (30) jours.

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. 

Ampliation : -CONSEIL D'ADMINISTRATION ;

- ARMP ;
- MINMAP ;
- AFFICHAGE.

Douala, le 27 AVR 2026

LE DIRECTEUR GENERAL

Auguste MBAPPE PENDA